



# Rapport annuel 2017 et activités 2018

## Sommaire

A.	Travail de fond	2
1.	Information et connaissances	2
1.1	Recherche d'informations	2
1.2	Moyens d'information	2
2.	Echange d'informations et d'expériences	3
3.	Travail avec les médias	4
4.	Avenir dans le domaine de l'information et des connaissances de l'AT	4
5.	Travail politique en 2017	5
B.	Arrêt du tabagisme	6
1.	Programme national d'arrêt du tabagisme	6
1.1	2018, année de transition	7
1.2	Mesures transversales	8
1.3	Projets pour les professionnels de la santé	8
1.3.1	Vivre sans tabac pour les médecins	8
1.3.2	Tabagisme – Intervention dans les cabinets dentaires	9
1.3.3	Pharmacie – Vivre sans tabac	9
1.3.4	Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	10
1.3.5	Hospital Quit Support	10
1.4	Projets pour les fumeuses et les fumeurs	11
1.4.1	Événement stop-tabac / Concours pour arrêter de fumer	11
1.4.2	Projets pour les turcophones et les albanophones	12
1.5	Évaluation du programme	13
2.	Ligne stop-tabac	13
C.	Prévention du tabagisme chez les enfants et les jeunes	15
1.	Expérience non-fumeur	15
2.	Programme du FPT pour l'enfance et la jeunesse	16
D.	Comptes annuels et bilan 2017, budget 2018	17

## **A. Travail de fond**

### **1. Information et connaissances**

#### **1.1 Recherche d'informations**

L'AT suit en permanence les débats sur le plan national et international, tant sur la réglementation des produits du tabac que sur la prévention comportementale. Les résultats de ce travail sont intégrés dans les tâches quotidiennes, dans les discussions avec les organisations membres et les partenaires, dans les échanges d'informations et d'expériences organisés par l'AT ainsi que dans la préparation de documents.

Grâce au mandat de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), l'AT a une nouvelle fois permis aux personnes impliquées dans la prévention du tabagisme d'avoir accès quotidiennement ou hebdomadairement aux articles publiés dans les médias suisses en 2017. 128 personnes ont profité de cette opportunité. L'OFSP a prolongé provisoirement le mandat jusqu'à la fin mars 2018. Il est difficile de dire si l'OFSP continuera de mandater l'AT pour diffuser les articles de presse. Les mandats de ce type seront redistribués dans le cadre de la stratégie MNT. Jusqu'ici, l'OFSP a également confié à d'autres organisations partenaires des tâches similaires concernant des thèmes différents.

En 2017, 3115 articles concernant le tabagisme ont été publiés dans les médias imprimés, 1955 dans les médias en ligne et 530 dans les médias électroniques.

#### **1.2 Moyens d'information**

Les différents moyens d'information de l'AT s'adressent à des groupes cibles très variés tels que les organisations membres et les partenaires, les journalistes, les parlementaires, le corps enseignant, les professionnelles de la santé ou encore les fumeuses et les fumeurs, qui souhaitent par exemple connaître les moyens auxquels ils peuvent avoir recours lorsqu'ils arrêtent de fumer.

##### **Site Web**

L'AT possède un site Web très complet et plusieurs pages thématiques. Certains sites Web sont structurés selon les projets et les programmes dirigés par l'AT. D'autres pages thématiques ont été remaniées en 2017. Depuis la fin de l'année dernière, le site Web «STOP à la publicité contre le tabac» de l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac est aussi administré par l'AT, qui a également procédé à des changements. Pour la plupart des rubriques, le design correspond désormais aux normes actuellement en vigueur, notamment le responsive design qui améliore l'affichage sur les tablettes et les smartphones. En 2017, 51 510 personnes en Suisse ont passé plus d'une minute sur une page Web de l'AT et en moyenne, les visiteurs ont consulté nos pages pendant une dizaine de minutes. Cette année, nous procéderons encore à d'autres adaptations par rapport au responsive design et les textes seront aussi mis à jour si nécessaire.

##### **Information de l'AT / Bulletin du Programme national d'arrêt du tabagisme**

Quatre éditions de l'Information de l'AT et du Bulletin du Programme national d'arrêt du tabagisme ont été publiées en 2017. Le bulletin contient exclusivement des informations concernant l'arrêt du tabagisme.

L'Information de l'AT s'intéresse en priorité aux questions de réglementation, ainsi qu'aux thèmes d'actualité sur le plan national et international. Parmi les quelque 3600 personnes qui reçoivent l'Information, près de la moitié la lisent sous forme imprimée tandis que les autres consultent le PDF disponible sur le site Web de l'AT. Certains abonnés souhaitent aussi profiter des deux possibilités.

Quatre éditions sont à nouveau prévues en 2018.

### **Newsletter**

En 2017, les organisations membres et partenaires ainsi que les partisans de la campagne «STOP à la publicité pour le tabac» ont reçu une newsletter en mars et un communiqué de presse concernant le lancement de la consultation en décembre.

### **Dépliants**

L'AT propose un grand nombre de dépliants et quelques brochures qui traitent la plupart des thèmes. Ces documents s'adressent à un large public et à des groupes cibles définis (p. ex. les personnes qui souhaitent arrêter de fumer, les écolières et les écoliers, etc.). A une exception près, ces documents sont actuellement tous gratuits. Les dépliants sont directement distribués par l'AT et peuvent par ailleurs être commandés, notamment par les centres cantonaux qui les utilisent dans le cadre de leurs activités.

En 2017, l'AT a reçu 720 commandes de matériel. En tout, 97 314 dépliants et brochures ont été distribués. Il est aussi possible de télécharger directement les dépliants sur le site Web de l'AT.

## **2. Echange d'informations et d'expériences**

En 2017, l'AT a organisé les manifestations suivantes:

- deux forums par région linguistique,
- deux plateformes d'échanges par région linguistique sur mandat de la section promotion de la santé et prévention de l'Office fédéral de la santé publique et portant sur les produits du tabac et les produits contenant de la nicotine qui ne sont pas fumés,
- le séminaire de l'AT, qui a rassemblé près de 150 participantes et participants le 2 décembre à Berne, etc.

Les participantes et les participants aux plateformes d'échanges et au séminaire de l'AT ont été invités à répondre à un questionnaire. Les résultats ont été très positifs. Les personnes interrogées ont considéré que les thèmes abordés étaient intéressants et utiles pour leur travail. L'évaluation du sondage sur le séminaire de l'AT a également mis en évidence un taux de satisfaction élevé des participantes et participants.

En 2017, les collaboratrices et les collaborateurs ont une nouvelle fois participé activement aux groupes de réseautage et de pilotage avec la Commission fédérale pour la prévention du tabagisme, éducation+santé Réseau Suisse et le groupe de pilotage de la campagne «SmokeFree».

Des collaboratrices et collaborateurs de l'AT ont également participé aux séminaires de l'OFSP sur les stratégies MNT et Addictions ainsi qu'à la réunion annuelle de Promotion Santé Suisse.

Ils ont en outre pris part aux congrès européens suivants: 7<sup>e</sup> Conférence Européenne sur le Tabac ou la Santé en mars à Porto et conférence de la SRNT (Society For Research On Nicotin and Tobacco) en mars à Florence.

A ce jour, cinq manifestations sont prévues en 2018, à savoir deux forums de l'AT par région linguistiques et le séminaire de l'AT du 29 novembre. Nous ne savons pas encore si l'OFSP organisera cette année une plateforme d'échange sur des thèmes spécifiques concernant le tabac comme il l'a fait ces deux dernières années. Si c'est le cas, il est fort probable que l'OFSP mandatera à nouveau l'AT pour l'organisation.

En 2018, la 17<sup>e</sup> Conférence mondiale sur le tabac ou la santé aura lieu au Cap (Afrique du Sud). C'est Thomas Beutler qui y représentera l'AT.

### **3. Travail avec les médias**

L'AT transmet régulièrement aux médias des informations concernant les projets et les programmes qu'elle dirige ou coordonne.

En 2017, nous avons envoyé quatre communiqués de presse sur le concours pour arrêter de fumer. 73 articles ont été publiés, 25 en ligne et 44 hors ligne. En tout, 2,5 millions de médias imprimés ont été publiés.

Trois communiqués de presse relatifs à Expérience non-fumeur (année scolaire 2016/17) ont été diffusés, entraînant la publication de 57 articles imprimés (tirage à 0,98 million) et de 36 articles en ligne. Par ailleurs, cinq médias électroniques ont diffusé des informations concernant le concours Expérience non-fumeur.

Durant l'exercice, l'AT a aussi publié d'autres informations aux médias portant essentiellement sur des thèmes politiques. En tout, 60 articles sont parus, dont 26 dans les médias imprimés avec un tirage de 3 millions, 34 dans les médias en ligne et 10 annonces à la radio.

Quatre communiqués ont été rédigés au nom de l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac ou d'organisations membres, entraînant la publication de 89 articles, dont 36 dans les médias imprimés (tirage: 1 million), 35 dans les médias en ligne et 18 annonces à la radio et la télévision.

Au total, l'AT a entre autres été mentionnée ou citée à 103 reprises dans les médias imprimés, 53 fois dans les médias en ligne et 17 fois à la radio ou la télévision.

L'an dernier, l'AT a répondu à 58 demandes des médias, dont 19 interviews.

Les contacts avec les médias se sont multipliés en 2017. Avec le nom d'utilisateur @PraeventTabacum, l'AT gère également un compte Twitter qui s'adresse aux Parlementaires et aux organisations membres et partenaires. 100 tweets ont été publiés en 2017. L'AT compte actuellement 101 followers (état au printemps 2018)

Les médias devraient continuer à être servis avec des faits pondérés en 2018.

### **4. Avenir dans le domaine de l'information et des connaissances de l'AT**

En 2018, l'AT va adresser au fonds de prévention du tabagisme une demande de soutien dans le domaine de l'information et des connaissances ainsi de la coordination. Le rejet par le FPT de la dernière demande s'explique essentiellement par le fait que ce dernier estime que la préparation d'informations et de connaissances en fonction de la demande n'est pas compatible avec la mise en œuvre simultanée de projets. Les compétences techniques ne sont pas remises en cause. Dans l'intervalle, l'AT a posé les jalons d'une réorientation sans projets classiques. Il devrait donc être possible d'obtenir de la part du FPT une contribution substantielle pour les activités de l'AT dans le domaine de l'information et des connaissances et de la coordination.

## 5. Travail politique en 2017

En 2017, le travail politique a surtout concerné les conséquences du rejet de la loi sur les produits du tabac par le Parlement à la fin 2016 et des attentes vis-à-vis de la nouvelle consultation en décembre 2017.

D'entente avec les autres membres de l'Alliance pour une loi efficace sur les produits du tabac et en collaboration avec eux, l'AT a profité de cette période pour développer sa double approche sur le plan national et cantonal:

- Conformément à sa stratégie, l'AT a cherché à nouer des contacts directs sur le plan national avec différents membres du Parlement.
- L'AT a également mis en œuvre sa stratégie au niveau cantonal. Elle a activement recherché des personnes et des organisations dans les cantons pour des interventions fructueuses. Dans plusieurs cantons, le procédé a été mis en route. L'AT a en outre proposé son aide dans les questions politiques des organisations partenaires cantonales et dans les questions provenant des administrations cantonales.

L'AT et l'Alliance ont élaboré leur stratégie sur les thèmes «snus», «cigarettes électroniques» et «produits du tabac chauffé» avant même le lancement de la consultation.

Les travaux de relations publiques et les efforts de sensibilisation des médias ont évolué de manière plutôt positive. Divers médias ont été contactés de manière proactive et certains articles peu documentés ont été contestés. Dans l'ensemble, une collaboration constructive s'est développée.

Par ailleurs, le Conseil des Etats a également rejeté la loi sur l'imposition du tabac au début de l'année 2017. Malgré les efforts consentis par l'AT pour présenter les faits aux membres du Parlement, le Conseil des Etats a suivi le Conseil national en votant contre le renouvellement de la compétence du Conseil fédéral pour augmenter les impôts sur le tabac.

En collaboration avec le Winterthurer Institut für Gesundheitsökonomie / la ZHAW, l'AT a déterminé les possibilités d'un nouveau projet permettant notamment d'évaluer les coûts de la consommation de tabac pendant une vingtaine d'années. A la suite de cette évaluation, l'AT a préparé le projet «Die Krankheitslast des Tabakkonsums in der Schweiz heute und im Jahr 2050». Les coûts du projet devraient s'élever à environ 90 000 francs et la ZHAW se chargera de l'essentiel du travail. Une demande de financement à hauteur de 72 000 francs a été adressée au FPT. La demande a été acceptée par le FPT.

La stratégie actuelle sera poursuivie en 2018. Si l'initiative pour la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac est lancée, d'autres tâches en rapport avec celle-ci vont apparaître. Il faut également contrôler si des mesures de régulation pour protéger les enfants contre la fumée passive peuvent être mises en place sur le plan cantonal et communal et si oui, il conviendrait de les déterminer.

## B. Arrêt du tabagisme

### 1. Programme national d'arrêt du tabagisme

L'encouragement au sevrage tabagique est un élément central d'une politique globale de contrôle du tabac. Cette conviction a constitué le point de départ du lancement du Programme national d'arrêt du tabagisme en 2001.

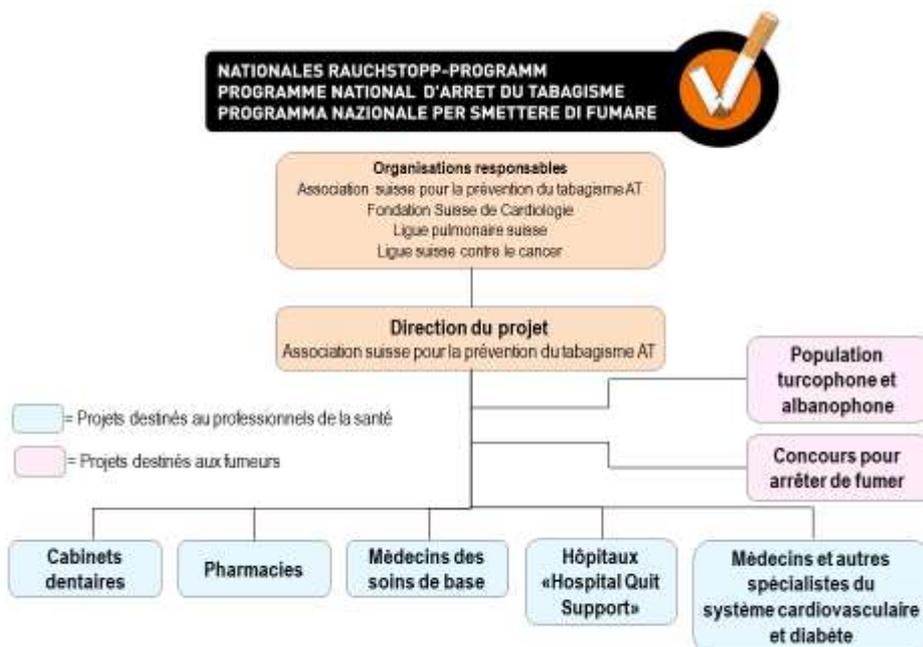
Dès le début, le programme a fait partie intégrante des efforts déployés par la Confédération dans le domaine de la prévention du tabagisme avec l'introduction en 2001 du deuxième paquet de mesures de lutte antitabac. Le Programme national d'arrêt du tabagisme faisait également partie du Programme national tabac 2008 – 2016 mis en place par la Confédération.

Depuis 2017, le Programme national tabac a été remplacé par la stratégie MNT de la Confédération et des cantons et par la stratégie Addictions. La future politique du fonds de prévention du tabagisme s'oriente vers la stratégie MNT et la stratégie Addictions.

Le Programme national d'arrêt du tabagisme est actuellement géré conjointement par la Ligue suisse contre le cancer, la Ligue pulmonaire suisse, la Fondation Suisse de Cardiologie et l'AT, laquelle assure la direction du programme. Le financement, qui est assuré à 100 % par le fonds de prévention du tabagisme, est garanti jusqu'à la fin 2017. 2018 sera une année de transition. Le FPT financera la plupart des projets pendant une année supplémentaire.

La majorité des projets sont mis en œuvre au sein même de l'AT. Un projet de multiplicateurs, qui s'adresse directement aux groupes cibles de la Fondation Suisse de Cardiologie, est mis sur pied par cette dernière. Les deux projets destinés à la population turcophone et albanophone sont mis en œuvre par l'Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions avec le soutien de Public Health Services à Berne. Il existe une étroite collaboration avec la Ligne stop-tabac.

Organigramme du Programme national d'arrêt du tabagisme – Phase du programme de mi-2014 à fin 2018



En raison de la diminution de la contribution du FPT, les objectifs et les mesures ont dû être réduits par rapport à la demande initiale adressée au FPT pour la phase actuelle qui court de mi-2014 à fin 2018.

Pour ce qui est de la mise en œuvre, le programme procède de deux manières différentes. Cinq projets s'adressent ainsi aux multiplicateurs du domaine médical, trois autres directement aux fumeuses et aux fumeurs jusqu'à la fin 2017, en 2018 que deux.

### 1.1 2018, année de transition

Les changements principaux prévus sont les suivants:

- La future politique du fonds de prévention du tabagisme s'oriente vers la stratégie MNT et la stratégie Addictions. A l'avenir, le FPT interviendra davantage dans la planification et le développement des mesures de promotion d'une vie sans tabac. Parallèlement, il réduira considérablement ses contributions financières aux projets de promotion de l'arrêt du tabagisme.
- Le rôle de l'AT va également évoluer. Dans le futur, elle se concentrera sur les activités suivantes: informations et connaissances, coordination et réseautage, politique et plaidoyer. Cette décision s'explique aussi par le fait que la réorientation répond à la volonté du FPT, qui souhaite transférer à l'AT des tâches inhérentes aux deux premiers domaines cités ci-dessus.

En 2017, le FPT a initié deux processus visant à promouvoir l'arrêt du tabagisme. L'un concerne des projets axés sur la population adulte et l'autre des projets de prévention dans les soins de base.

Au printemps 2017, le fonds de prévention du tabagisme a invité toutes les ONG qui, au cours des dernières années, ont mis en œuvre des projets et des offres destinées aux **adultes** et travaillé avec une **approche fortement axée sur la population**, afin de préparer la planification de l'avenir en respectant les nouvelles conditions brièvement précitées. Ont participé à ce processus, par ordre alphabétique: l'AT, le Promotion Santé Valais, la Fondation Suisse de Cardiologie, l'Institut de santé globale de l'Université de Genève, la Ligue pulmonaire suisse et la Ligue suisse contre le cancer.

Les travaux communs ont permis d'obtenir les résultats suivants à la fin novembre 2017: un programme d'arrêt du tabagisme (plateforme) avec différentes offres pour arrêter de fumer sera développé. Le programme doit comporter des offres permanentes (Ligne stop-tabac, aide au sevrage via le site [www.stop-tabac.ch](http://www.stop-tabac.ch) et l'AT) et des mesures ponctuelles (comme un mois sans tabac). Un groupe de gestion doit être constitué parmi les organisations participantes pour se prononcer sur les questions de base. La coordination doit être assurée par l'AT. Les premiers retours du FPT sont positifs. Il s'efforce de fournir des données concernant ses contributions financières aux différentes parties du projet d'ici la fin de l'année. Les projets financés jusqu'ici par le FPT (Ligne stop-tabac, [www.stop-tabac.ch](http://www.stop-tabac.ch), offres destinées aux fumeuses et aux fumeurs par l'intermédiaire de l'AT) continuent en 2018. Le concours pour arrêter de fumer sera remplacé par l'action «Un mois sans tabac» au printemps 2019. C'est le CIPRET Valais et la Ligue pulmonaire bernoise qui se chargeront de l'organisation, avec le concours de la Ligue pulmonaire suisse.

Le deuxième processus concerne la prévention dans les soins de base. Il comprend les projets de multiplicateurs dans le domaine médical et Hospital Quit Support du Programme national d'arrêt du tabagisme et les efforts du FTGS (Forum Tabakprävention und Behandlung der Tabakabhängigkeit in Gesundheitsinstitutionen Schweiz), mais aussi les projets de multiplicateurs qui ne se concentrent pas exclusivement sur l'arrêt du tabagisme, comme coaching santé et Paprica. Le FPT a chargé Günter Ackerman, chef responsable de l'évaluation du Programme national d'arrêt du tabagisme, de préparer la prochaine étape. Sur la base de l'évaluation et des expériences relatives au Programme national d'arrêt du tabagisme, il a rédigé un premier document de recommandations, qui a été abordé lors d'un atelier le 21 novembre 2017. Les feedbacks provenant de l'atelier seront intégrés au document. En

parallèle, le FPT mène en outre des discussions bilatérales avec les organisateurs actuels et potentiels. L'objectif est de pouvoir exploiter le nouveau système à partir de janvier 2019.

## **1.2 Mesures transversales**

La direction du programme est assurée par l'AT. Les nombreuses tâches sont précisées ci-après par mots-clés: développement du programme, planification du financement, encadrement des projets, recherche de synergies au sein des projets, transmission d'informations aux participants au programme et aux personnes intéressées, établissement de rapports pour les organes responsables et l'organe de financement, attribution des mandats pour les différentes évaluations, gestion des connaissances et assurance et renforcement de la qualité. Il faut encore ajouter à cette liste la préparation des supports d'information sur l'arrêt du tabagisme et la mise à jour régulière des données publiées en ligne concernant les offres éprouvées en matière de conseils en Suisse.

Pour ce qui est de la mise en œuvre, le programme procède de deux manières différentes. Cinq projets s'adressent ainsi aux multiplicateurs du domaine médical et trois autres directement aux fumeuses et aux fumeurs. En 2018, la manifestation sur le thème de l'arrêt du tabagisme ne sera plus dirigée par l'AT (cf. 1.2).

## **1.3 Projets pour les professionnels de la santé**

Dans l'approche axée sur les multiplicateurs, la communication entre individus est décisive tant au niveau de la motivation que de l'encadrement des fumeuses et des fumeurs qui arrêtent de fumer. Lorsqu'ils consultent des spécialistes, les fumeurs se trouvent dans une situation vulnérable et sont particulièrement sensibles aux recommandations en matière de santé. En même temps, les spécialistes de la santé jouissent d'une grande crédibilité. Cinq projets sont destinés aux professionnels de la santé. L'objectif est d'ancrer dans le domaine de la santé les encouragements et les conseils en matière de désaccoutumance au tabac. Par rapport à l'absence d'intervention, les recommandations d'arrêter le tabagisme pour des raisons médicales augmentent de 25 pour cent les tentatives de sevrage tabagique. Les cinq projets doivent permettre de toucher une grande partie des fumeurs en Suisse. Dans la mesure du possible, la formation continue est intégrée aux structures existantes des différents groupes de professionnels.

### **1.3.1 Vivre sans tabac pour les médecins**

Ce projet s'adresse principalement aux médecins dispensant les soins de base et, depuis 2016, également aux médecins qui suivent une formation postgraduée (semestre clinique). Le projet propose désormais trois modules de cours: un cours succinct d'environ 1 h 30, un cours d'une demi-journée comprenant des exercices et un troisième module spécialement adapté aux semestres cliniques d'une durée comprise entre 45 et 90 minutes. En 2017, 14 cours ont été mis sur pied et près de 300 médecins y ont participé. Les cours destinés aux médecins qui suivent une formation postgraduée ont été organisés dans douze hôpitaux et quelque 230 participants s'y sont inscrits. De manière générale, les participants se déclarent très satisfaits des cours qu'ils ont suivis.

En 2018, 8 à 10 cours sont planifiés dans les trois régions linguistiques et entre 5 et 8 cours dans le cadre des semestres cliniques.

Une documentation détaillée est disponible comme base écrite pour la formation du corps médical. Des transparents de présentation régulièrement mis à jour sont en outre à disposition pour les différents cours.

Depuis le début, le projet organise chaque année un Clinical Update, qui dure généralement une demi-journée. Si cet événement s'adressait initialement aux responsables de cours (médecins), il est devenu au fil du temps une véritable manifestation à laquelle participent aussi, outre les médecins qui s'engagent en faveur du sevrage tabagique, d'autres spécialistes du domaine des conseils en matière désaccoutumance au tabac. Depuis 2016, le Clinical Update se déroule en marge du séminaire de l'AT. Il en sera de même en 2018.

### **1.3.2 Tabagisme – Intervention dans les cabinets dentaires**

Ce projet s'adresse principalement aux dentistes et au personnel des cabinets dentaires. Après l'hygiène buccale, la désaccoutumance au tabac constitue la deuxième mesure la plus importante de maintien de la santé de la cavité buccale. La population doit être mieux informée sur le rapport entre le tabagisme et les maladies de la cavité buccale. Dans ce contexte, le personnel du cabinet dentaire joue un rôle important. En effet, il reçoit régulièrement des patientes et des patients qui ne sont pas forcément malades. Par conséquent, les spécialistes du cabinet dentaire sont bien placés pour informer la population et encourager les personnes concernées à arrêter de fumer et les soutenir dans leur démarche si nécessaire.

Depuis le début, le projet avait pour objectif d'intégrer la thématique à la formation dans toutes les écoles d'hygiénistes dentaires et d'assistantes en prophylaxie ainsi que dans les quatre facultés de médecine dentaire du pays. Aujourd'hui, les thèmes «Tabagisme et santé buccale» et «Désaccoutumance au tabac» sont ancrés dans les plans d'études et dispensés dans le cadre de la formation (dans les facultés et les écoles). Dans les facultés de médecine dentaire et les écoles d'hygiénistes dentaires, les examens portent aussi sur ces thèmes.

Le projet met des conférencières et des conférenciers à la disposition des établissements de formation et les cours dans les écoles d'hygiénistes dentaires et d'assistantes en prophylaxie sont dans la plupart des cas dispensés par la responsable du projet (Silvia Büchler). En 2017, 10 formations ont été organisées dans des établissements de formation pour les hygiénistes dentaires et les assistantes et assistants en prophylaxie. Une présentation a par ailleurs été proposée dans une autre école. Des cours ont aussi été organisés à Berne et à Genève pour les étudiantes et étudiants en médecine dentaire. Enfin, quatre formations dans des cabinets dentaires ont également été mises sur pied. Le volume de cours devrait être identique en 2018.

### **1.3.3 Pharmacie – Vivre sans tabac**

Ce projet s'adresse principalement aux pharmaciennes et pharmaciens ainsi qu'aux assistantes et assistants en pharmacie. L'objectif du projet est d'améliorer les compétences du personnel de la pharmacie en ce qui concerne les conseils en matière de désaccoutumance au tabac. Pour ce faire, des efforts spécifiques ont été faits pour ancrer le sujet dans les plans d'études des universités et des écoles professionnelles pour les assistantes et assistants en pharmacie, afin de garantir qu'il soit abordé dans le cadre de la formation sans dépendre du seul bon vouloir de quelques enseignants (engagés). Des jalons importants ont déjà pu être posés pour atteindre cet objectif. Pour les assistantes et assistants en pharmacie, la problématique des addictions a été intégrée au plan d'études des cours interentreprises, ce qui permet aussi de prévoir du temps pour traiter les questions concernant l'arrêt du tabagisme pendant les cours. Dans les facultés, la prévention du tabagisme a été intégrée au plan d'études principal. Seule l'EPFZ continue d'aborder le thème de façon marginale, car elle forme surtout des pharmaciennes et pharmaciens pour la recherche et l'industrie.

Le projet met aussi des conférencières et des conférenciers à la disposition des établissements de formation et organise des formations en équipe. En 2017, deux classes en tout ont été formées dans une

école professionnelle. Deux autres écoles ont reçu des documents détaillés sur l'organisation de cours. Six formations pour les équipes en pharmacies ont aussi été organisées. La plupart de ces formations ont été dispensées par la responsable du projet (Silvia Büchler).

Par ailleurs, le projet a mis sur pied deux cours pour le CIPRET Valais et PharmaValais pour les pharmaciennes et pharmaciens ainsi que les assistantes et assistants en pharmacie.

En 2018, le nombre de formations devrait être comparable à celui de 2017.

Depuis le lancement du projet, des documents de référence pour les pharmacies sont disponibles en ligne. Le site Web propose aussi un test des connaissances.

### **1.3.4 Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques**

«Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques» est le seul projet du domaine médical du Programme national d'arrêt du tabagisme qui n'est pas directement mis en œuvre par l'AT. La responsabilité incombe en effet à la Fondation Suisse de Cardiologie. Le projet s'adresse aux groupes cibles suivants: médecins spécialistes des maladies cardiovasculaires et diabétiques, et professionnels en relation avec des patientes et des patients des domaines précités, par exemple les conseillers spécialisés en matière de diabète et de nutrition ou encore les cardiothérapeutes.

Les médecins spécialistes sont invités à suivre les cours organisés par «Vivre sans tabac» et des cours et des ateliers spécifiques sont également mis sur pied lors de congrès. En 2017, un atelier a eu lieu à la medArt de Bâle. En 2018, un à deux ateliers sont prévus en marge de congrès.

Le projet a en outre organisé deux cours à l'attention des spécialistes non-médecins. Deux cours sont également planifiés en 2018.

En plus de la documentation sur les conseils médicaux en désaccoutumance au tabac éditée dans le cadre du projet «Vivre sans tabac», le projet publie aussi d'autres documents techniques destinés aux médecins spécialisés dans les maladies cardiovasculaires et le diabète. Des documents sont en outre disponibles pour les spécialistes non-médecins.

### **1.3.5 Hospital Quit Support**

La tâche centrale du projet est d'introduire des services de consultation dans les hôpitaux et de normaliser la qualité des conseils. A l'heure actuelle, le réseau regroupe une quarantaine d'hôpitaux. Pour encourager les hôpitaux à renforcer les conseils médicaux sur le sevrage tabagique, le projet octroie une incitation financière unique de 20 000 francs. Durant la phase actuelle du projet, il est prévu de mettre sur pied six nouveaux services de consultation en tout. Jusqu'à présent, des conventions ont été signées avec cinq hôpitaux. L'incitation financière prévoit que l'hôpital s'engage à long terme et qu'il assure bien entendu le financement. Les domaines d'activités des centres sont très variés. Certains se concentrent sur l'encadrement des patientes et des patients durant leur séjour à l'hôpital, alors que d'autres traitent plutôt des patientes et patients ambulatoires.

Le projet organise chaque année un atelier pour permettre l'échange d'expériences. Depuis 2016, cette rencontre a eu lieu dans le cadre du séminaire de l'AT. En 2017, la manifestation a été organisée lors du séminaire de l'AT, avec le concours du Forum Tabakprävention und Behandlung der Tabakabhängigkeit in Gesundheitsinstitutionen der Schweiz (FTGS). La collaboration avec le FTGS, qui travaille sur le même

terrain qu'Hospital Quit Support, a été renforcée. En décembre 2017, un webinaire organisé conjointement a aussi été proposé aux hôpitaux.

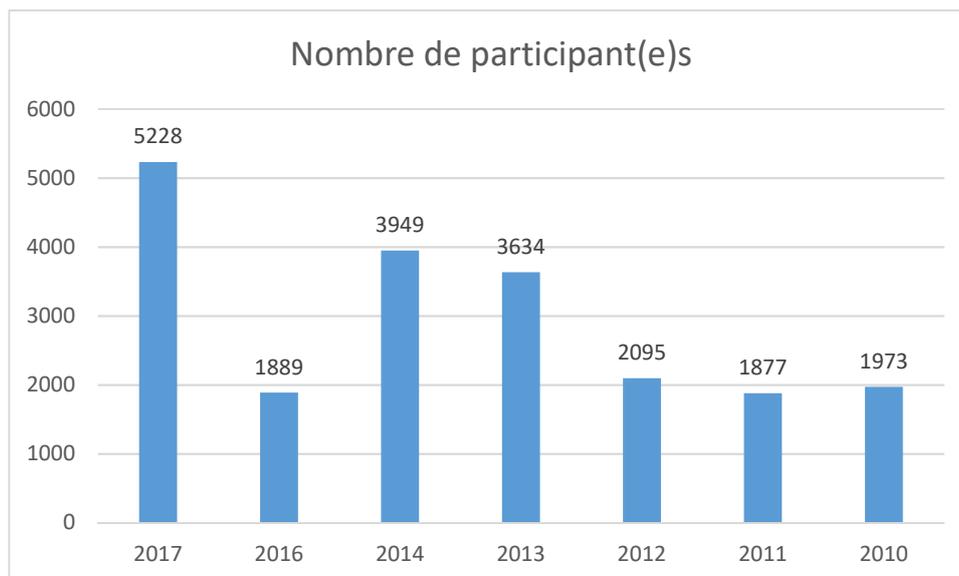
La collaboration avec le FTGS sera également renforcée en 2018. Un petit guide sur la création des services de consultation de tabacologie en milieu hospitalier sera en outre publié. Les informations figurant sur le site Web seront complétées et les instruments tels que les feuilles d'anamnèse seront mis à jour.

#### **1.4 Projets pour les fumeuses et les fumeurs**

Avec l'approche axée sur la population, le Programme national d'arrêt du tabagisme s'adresse directement aux fumeuses et aux fumeurs. Le concours pour arrêter de fumer est une actions publiques de grande envergure organisé dans le cadre de la Journée mondiale sans tabac. (Le concours ne sera pas reconduit en 2018, il sera remplacé par le «Mois sans tabac», qui aura lieu pour la première fois au printemps 2019. De telles actions existent déjà en Angleterre et en France). Avec les projets destinés aux migrants turcs et aux albanophones, le Programme national d'arrêt du tabagisme se base sur une approche par relations et vise des groupes cibles spécifiques dont la consommation de tabac est particulièrement importante. Dans ce contexte, il est justement essentiel de pouvoir toucher davantage les groupes de population plus faibles sur le plan socio-économique. Les deux projets seront poursuivis en 2018 sans aucun changement. Leur avenir et leur intégration à partir de 2019 sont incertains. Dans la stratégie MNT, ces deux projets font partie de la thématique transversale «Egalité des chances».

##### **1.4.1 Événement stop-tabac / Concours pour arrêter de fumer**

Le concours pour arrêter de fumer, qui est organisé chaque année depuis le lancement du programme, a été étendu et fait également partie de la phase actuelle du programme. Il n'a pas eu lieu en 2015 en raison de la réduction des subventions accordées par le FPT. Il s'est déroulé pour la première fois sous sa forme élargie en 2016. En plus de la pause sans tabac pendant tout le mois de juin, la Journée mondiale sans tabac a coïncidé avec la Journée stop-tabac. L'objectif était de suivre l'exemple du No Smoking Day organisé en Angleterre et d'encourager les fumeuses et les fumeurs qui ne souhaitent pas arrêter leur consommation à essayer de se passer de cigarettes pendant une journée. On s'attendait à ce que le nombre de participants à cette action d'une journée dépasse nettement le nombre de personnes inscrites au concours pour arrêter de fumer, mais cela n'a pas été le cas. En raison du nombre d'inscriptions inférieur aux attentes, le concept a été une nouvelle fois remanié et la Journée stop-tabac a été abandonnée en 2017. Le système des prix a aussi été modifié. Ainsi, le nombre maximal de participantes et participants en 2017 a été plus important que les années précédentes.



Comme déjà mentionné, une nouvelle manifestation visant un large public est prévue en 2019: un «Mois sans tabac» basé sur le modèle anglais. Le projet ne sera cependant plus coordonné par l'AT. C'est en effet les ligues pulmonaires cantonales du Valais et de Berne qui en assureront la responsabilité principale. L'action est planifiée pour le printemps 2019.

#### 1.4.2 Projets pour les turcophones et les albanophones

Le groupe cible de ces deux projets est la population migrante turcophone et albanophone, qui comprend de nombreux consommateurs de tabac. Ces projets sont mis en œuvre par l'Institut suisse de recherche sur la santé publique et les addictions. Le projet destiné à la population albanophone a été lancé en 2016 seulement.

Lors des manifestations mises sur pied par des organisations autonomes et des groupements, le projet transmet en premier lieu de nombreuses informations sur les thèmes du tabagisme, de la fumée passive, du sevrage tabagique et de la prévention structurelle. L'objectif consiste d'une part à sensibiliser le groupe cible sur les dangers liés à la consommation de tabac et à convaincre des fumeuses et des fumeurs à s'inscrire aux cours sur la désaccoutumance au tabac d'autre part.

Deux spécialistes issus du groupe cible (un homme et une femme), qui savent comment appréhender le groupe, connaissent ses formes d'apprentissage et sont bien intégrés au sein de cette population, sont responsables d'aborder les fumeurs et de dispenser les cours. Les «fortes» relations sociales qui existent déjà entre les participants sont utilisées comme ressources pour le sevrage tabagique.

10 réunions d'information destinées à la population turcophone ont été organisées en 2017. Environ 238 personnes y ont participé. 5 cours ont en outre été mis sur pied. 6 cours et 12 réunions d'information sont prévus en 2018.

13 réunions d'information ont été organisées pour la population albanophone en 2017 et 255 personnes y ont participé. Deux cours ont en outre été mis sur pied. 8 réunions d'information et 4 cours sont prévus en 2018.

## 1.5 Evaluation du programme

Le Programme national d'arrêt du tabagisme essaie de motiver les fumeuses et les fumeurs à arrêter leur consommation en intervenant simultanément à plusieurs niveaux. Une évaluation générale et transversale du programme est menée pour la première fois selon une nouvelle approche (analyse de la contribution). Dans une première phase, les différents projets individuels seront analysés comme jusqu'à présent. Il s'agit en grande partie de groupes cibles bien délimités. Dans une deuxième étape, on évaluera dorénavant aussi dans quelle mesure les différents projets contribuent à un changement constaté au sein de la population. Un rapport intermédiaire complet de l'analyse de la contribution a déjà été établi. Le rapport final sera disponible en été 2018.

Deux évaluations sur le concours stop-tabac ont été menées en 2017. Les participantes et participants à l'édition 2016 du concours ont été invités à répondre à un sondage complémentaire 7 mois plus tard et une analyse coûts/rentabilité a été établie pour la même édition.

Deux tiers (66 %) des personnes interrogées ont terminé avec succès le concours pour arrêter de fumer en s'abstenant de consommer des produits du tabac pendant tout le mois de juin. Pour un grand nombre d'entre elles, le concours a par ailleurs été l'occasion de renoncer définitivement à la cigarette. Sept mois après le concours, 42 % des participantes et participants n'avaient pas recommencé à fumer. Dans l'ensemble, près de deux tiers des personnes sondées (65 %) ont estimé que le concours avait représenté une source importante de motivation.

Les participantes et participants à la dernière édition du concours pour arrêter de fumer et qui ont réussi leur pari gagnent en moyenne trois ans de vie et mènent une vie sans tabac pendant encore 42 ans. Selon les conclusions de l'évaluation, le concours permet en outre d'économiser près de 4,7 millions de francs au total. Ce montant comprend les frais de santé de 1,43 million de francs et les coûts indirects de 3,24 millions de francs occasionnés par les pertes de production. L'évaluation confirme donc l'utilité du concours pour arrêter de fumer. Chaque franc investi dégage un bénéfice pouvant atteindre 9,50 francs. Le concours est ainsi un outil efficace pour réduire les coûts directs et indirects occasionnés à long terme par la consommation de tabac.

## 2. Ligne stop-tabac

La Ligne stop-tabac a été lancée en octobre 2005. Ce service de conseils en matière de désaccoutumance au tabac a été mis sur pied par la Ligue suisse contre le cancer et l'AT. Depuis lors, les deux organismes exploitent conjointement la Ligne stop-tabac et l'AT en assure le soutien technique. Le service est mandaté par le fonds de prévention du tabagisme. La collaboration entre le fonds de prévention du tabagisme et la Ligue suisse contre le cancer est désormais fixée jusqu'à la fin 2018.

La Ligne stop-tabac fournit des informations et offre des entretiens personnels en neuf langues. Les entretiens en allemand, français et italien sont proposés de 11 h à 19 h les jours ouvrables. En plus des trois langues officielles, le service est proposé en albanais, en espagnol, en portugais, en serbe/croate/bosnien et en turc. Depuis janvier 2016, il est également possible de se faire conseiller en romanche. Un numéro de téléphone et un interlocuteur spécifiques sont à disposition pour chacune de ces langues. Un spécialiste qui parle la langue souhaitée prend ensuite contact avec les personnes concernées dans les 48 heures. Pour élargir le service un call-center répond aux appels entre 10 h et 11 h et entre 19 h et 20 h les jours ouvrables, ainsi qu'entre 10 h et 20 h le week-end. Des entretiens sont également proposés en anglais.

La Ligne stop-tabac propose une approche réactive et proactive. Les fumeuses et les fumeurs peuvent se faire accompagner par téléphone pendant un certain temps lorsqu'ils décident d'arrêter de fumer. Les spécialistes de la santé et les hôpitaux ont également la possibilité de diriger des patientes et des patients

vers la Ligne stop-tabac pour un suivi. Des accords de coopération ont ainsi été conclus avec plusieurs hôpitaux.

Les conseils suivent les recommandations établies scientifiquement en matière de sevrage tabagique en ce qui concerne les méthodes et les moyens d'aide.

Lors de l'arrêt du tabagisme, le service d'encadrement téléphonique présente plusieurs avantages. L'offre est facilement accessible et ne dépend pas du lieu de domicile de la personne intéressée. De plus, les conseils sont personnalisés. La qualité élevée des prestations est ainsi garantie.

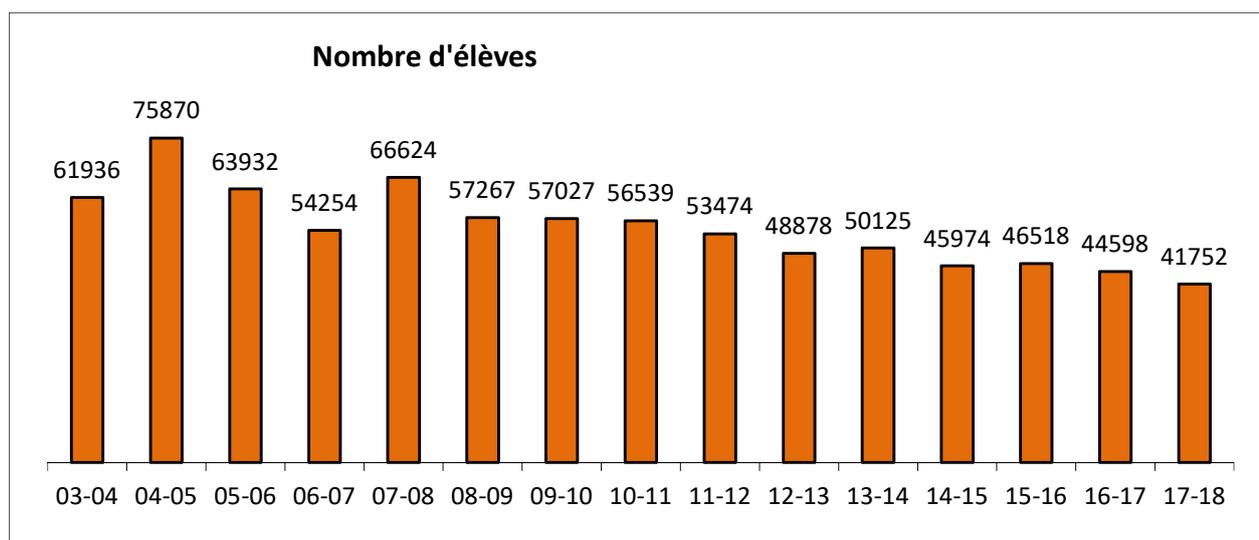
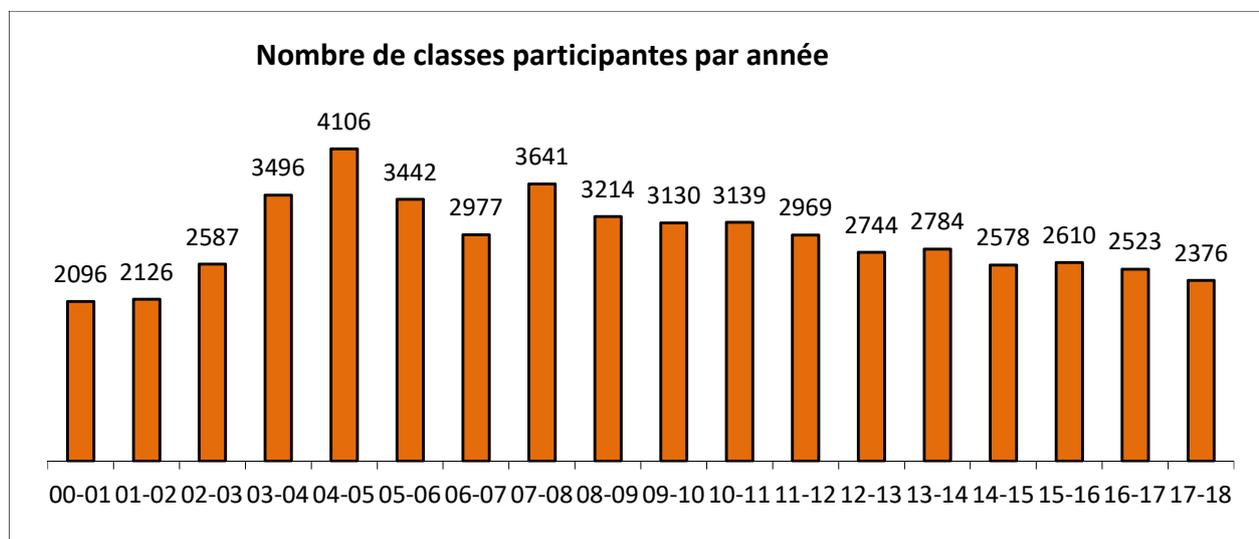
En 2017, 3409 personnes ont en effet bénéficié des conseils fournis par ce service au cours de 6280 entretiens.

## C Prévention du tabagisme chez les enfants et les jeunes

### 1. Expérience non-fumeur

A l'origine, la dernière provision pour Expérience non-fumeur couvrait les années scolaires 2013/14, 2014/15 et 2015/16. Comme des économies substantielles ont pu être réalisées au cours des deux premières années de projet, toutes les conditions étaient réunies pour proposer au fonds de prévention du tabagisme d'utiliser le budget prévu pour les trois ans pour financer une année supplémentaire. Le FPT a approuvé cette proposition et la provision a donc été prolongée pour un an.

Entre-temps, le fonds de prévention du tabagisme a mis au point un programme de prévention du tabagisme pour l'enfance et la jeunesse, qui introduit d'importants changements par rapport à la politique qu'il menait jusqu'ici. Il prend notamment les commandes du programme. Etant donné que la mise en œuvre n'en est qu'à ses balbutiements, le FPT assure un financement transitoire pour certains projets, parmi lesquels Expérience non-fumeur. L'AT a donc pu une nouvelle fois organiser Expérience non-fumeur durant l'année 2017/18 et il est possible qu'une nouvelle prolongation a été accordée pour 2018/19.



Le projet continue de remporter un franc succès. Il s'agit d'une offre accessible, qui a prouvé sa portée considérable auprès des écoles suisses. Même plusieurs années après avoir participé au concours, les jeunes s'en souviennent. La participation à Expérience non-fumeur dans sa jeunesse va de pair avec une attitude positive dans le domaine de la politique de la santé. Les études menées en marge d'Expérience

non-fumeur ont prouvé que le concours était à même de modifier les connaissances et les conceptions. Cependant, bien que l'on ait pu observer une influence sur le comportement, les différences n'étaient pas significatives.

La poursuite du concours organisé à l'intention des classes, sous sa forme actuelle ou sous une forme remaniée, dépend en grande partie des facteurs suivants:

- Un tel module a-t-il sa place dans le Programme pour l'enfance et la jeunesse du fonds de prévention du tabagisme?
- Les cantons sont-ils prêts à continuer à s'engager en faveur d'un projet de ce type?
- Des fonds peuvent-ils être trouvés à l'extérieur du FPT pour le financer? Désormais, le FPT ne finance les nouveaux projets qu'à hauteur de 80 pour cent au maximum.
- Qui doit prendre les commandes d'un tel projet à l'avenir? Il est fort probable que l'AT assume dans le futur une fonction de coordination dans le Programme pour l'enfance et la jeunesse du FPT, ce qui n'est pas compatible avec la responsabilité de la mise en œuvre d'un tel projet en parallèle.

## **2. Programme du FPT pour l'enfance et la jeunesse**

En automne 2017, le fonds de prévention du tabagisme a confié à l'AT un premier mandat de coordination dans le cadre de son Programme pour l'enfance et la jeunesse. Le mandat comprend des enquêtes sur les deux premières vagues d'appels à projets du FPT: «école obligatoire et gymnase» et «formation professionnelle et monde du travail». La première partie a été menée en 2017; il s'agissait d'une enquête portant sur la prévention du tabagisme au cours de la scolarité obligatoire et dans les gymnases, réalisée auprès d'acteurs clés et du personnel enseignant. La deuxième partie concernant le milieu de la formation professionnelle et du travail se déroulera au premier trimestre 2018.

Selon l'ampleur du travail, l'AT devra soumissionner à un appel d'offres pour un mandat de coordination plus important octroyé pour le Programme du FPT pour l'enfance et la jeunesse.

**D Comptes annuels et bilan 2017, budget 2018**

	Budget 2016	Comptes 31.12.16	Budget 2017	Comptes 31.12.17	Budget 2018
<b>Recettes</b>					
<b>1. Contribution, gestions des connaissances, coordination</b>					
Membres	8'000	8'750.00	8'000	7'950.00	8'000
Cantons	35'000	33'650.00	35'000	30'550.00	30'000
<b>Sous-total 1</b>	<b>43'000</b>	<b>42'400.00</b>	<b>43'000</b>	<b>38'500.00</b>	<b>38'000</b>
<b>2. Programme nationale d'arrêt du tabagisme</b>					
Direction, travail qualifié	338'000	369'318.00	230'000	187'877.75	226'000
Aides à la désaccoutumance	146'000	72'800.00	166'000	74'766.75	60'000
Concours pour arrêter de fumer	470'000	468'727.00	337'000	407'893.96	
Vivre sans tabac	207'000	197'568.00	179'000	190'601.85	168'000
Tabagisme – Engagement du cabinet dentaire	131'000	91'292.00	93'000	91'298.40	123'000
Pharmacie – vivre sans tabac	122'000	89'215.00	85'000	81'475.15	100'000
Hospital Quit Support	142'000	76'121.00	85'000	127'191.55	80'000
Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	75'500		147'000		82'000
Arrêt du tabagisme chez la population turcophone	95'000		172'000		185'000
Arrêt du tabagisme chez la population albanophone	55'000		131'000		165'000
Divers		12'914.44			
<b>Sous-total 2</b>	<b>1'781'500</b>	<b>1'377'955.44</b>	<b>1'625'000</b>	<b>1'161'105.41</b>	<b>1'189'000</b>
<b>3. Total Expérience non-fumeur</b>	<b>860'000</b>	<b>702'100.00</b>	<b>420'000</b>	<b>644'300.00</b>	<b>637'000</b>
<b>4. Divers</b>					
Ligne stop-tabac	70'000	69'630.01	75'000	72'203.29	75'000
Politique de la santé	80'000	80'000.00	80'000	75'000.00	70'000
Prestations pour des tiers	70'000	75'029.16	50'000	62'481.03	50'000
Vente de matériel	500	1'231.49	500	197.22	500
Intérêts	500	2.05	500	2.00	
Séances, voyages	2'000	2'100.00	2'000	2'427.50	2'000
Séminaire AT	20'000	15'505.00	30'000	7'885.00	30'000
<b>Sous-total 4</b>	<b>243'000</b>	<b>243'497.71</b>	<b>238'000</b>	<b>220'196.04</b>	<b>227'500</b>
<b>Total / Recettes</b>	<b>2'927'500</b>	<b>2'365'953.15</b>	<b>2'326'000</b>	<b>2'064'101.45</b>	<b>2'053'500</b>
<b>Dépenses</b>					
<b>Salaires, infrastructure, formation</b>					
Salaires	670'000	673'618.80	685'000	678'739.40	610'000
AVS, AC etc.	40'508	57'840.95	60'000	57'053.75	54'000
Caisse de pension	53'000	50'846.30	56'000	51'882.45	49'000
Autres assurances pour le personnel	15'000	17'697.45	17'000	13'585.45	15'000
Formation	5'000	1'502.69	5'000		5'000
Dépenses diverses pour le personnel	5'000	1'650.00	5'000	1'485.00	5'000

	Budget 2016	Comptes 31.12.16	Budget 2017	Comptes 31.12.17	Budget 2018
<b>Total salaires</b>	<b>806'000</b>	<b>803'156.19</b>	<b>828'000</b>	<b>802'746.05</b>	<b>738'000</b>
<b>Infrastructure</b>					
Loyer et assurances	43'000	42'229.40	43'000	44'019.54	43'000
Mobilier	1'000		1'000	170.00	1'000
<b>Internet, Ordinateur</b>	<b>120'000</b>	<b>115'947.53</b>	<b>90'000</b>	<b>75'896.60</b>	<b>80'000</b>
Matériel de bureau	3'500	3'388.48	3'500	2'587.49	2'500
Poste / téléphone	13'000	10'963.75	13'000	13'239.78	10'000
Copies	9'000	10'043.45	9'000	6'342.06	7'000
Consulting	3'000	2'793.02	3'000	2'900.28	23'000
<b>Total Infrastructure</b>	<b>192'500</b>	<b>185'365.63</b>	<b>162'500</b>	<b>145'155.75</b>	<b>166'500</b>
Divers	5'000	4'045	5'000	13'840.69	5'000
<b>Total Divers</b>	<b>5'000</b>	<b>4'045.19</b>	<b>5'000</b>	<b>13'840.69</b>	<b>5'000</b>
<b>Total: salaires, infrastructure, formation</b>	<b>1'003'500</b>	<b>992'567.01</b>	<b>995'500</b>	<b>961'742.49</b>	<b>909'500</b>
<b>1. Gestion des connaissances</b>					
Généralités, yc. travail de projet	60'000	43'057.28	30'000	23'814.53	30'000
Monitoring (Argus, documentation)	30'000	31'314.36	30'000	32'934.56	35'000
Préparation d'informations spécialisées pour utilisation en ligne et hors ligne	50'000	46'809.04	50'000	37'733.06	40'000
Distribution d'informations spécialisées, y compris aux médias	10'000	5'152.01	10'000	9'340.28	20'000
Conférence AT	40'000	32'086.80	40'000	38'792.35	40'000
<b>Sous-total 1</b>	<b>190'000</b>	<b>158'419.49</b>	<b>160'000</b>	<b>142'614.78</b>	<b>165'000</b>
<b>2. Coordination</b>					
Instances de l'at	15'000	6'088.03	15'000	3'785.25	5'000
Travail politique	70'000	44'905.20	30'000	30'243.75	20'000
Mise en réseau	6'500	2'522.55	6'500	8'798.38	4'000
Plateformes régionales (mandat OFSP)	30'000	4'967.78		4'724.05	
Programme TPF "Enfants et jeunes"				993.50	10'000
<b>Sous-total 2</b>	<b>121'500</b>	<b>58'483.56</b>	<b>51'500</b>	<b>48'544.93</b>	<b>39'000</b>
<b>Gestions des projets</b>					
<b>3. Programme national d'arrêt du tabagisme</b>					
Direction, travail de fonds	139'000	201'098.85	70'000	43'780.75	92'000
Aides à la désaccoutumance (brochures, dépliants, envois)	127'000	40'771.85	90'000	28'466.75	40'000
Concours pour arrêter de fumer / Journée stop-tabac	330'000	326'120.40	204'000	282'800.96	
Vivre sans tabac pour les médecins	83'000	65'090.60	64'000	55'889.85	74'000
Tabagisme - Intervention dans les cabinets dentaires	68'000	20'872.70	37'000	11'713.40	41'000
Pharmacie – vivre sans tabac	58'000	14'607.70	30'000	7'940.15	16'500
Hospital Quit Support	69'000	50'130.00	48'000	96'582.55	26'000
Arrêt du tabagisme chez les malades cardiovasculaires et les diabétiques	75'500	0.00	147'000	0.00	82'000

	Budget 2016	Comptes 31.12.16	Budget 2017	Comptes 31.12.17	Budget 2018
Arrêt du tabagisme chez la population turcophone	95'000	0.00	172'000	0.00	185'000
Arrêt du tabagisme chez la population albanophone	55'000	0.00	131'000	0.00	165'000
<b>Sous-total 4</b>	<b>1'099'500</b>	<b>718'692.10</b>	<b>993'000</b>	<b>527'174.41</b>	<b>721'500</b>
<b>4. Expérience non-fumeur</b>	<b>560'000</b>	<b>423'238.00</b>	<b>260'000</b>	<b>366'393.39</b>	<b>322'000</b>
<b>5. Divers</b>					
Ligne stop-tabac		21'308.48	10'000	18'814.74	10'000
<b>Sous-total 5</b>	<b>20'000</b>	<b>21'308.48</b>	<b>10'000</b>	<b>18'814.74</b>	<b>10'000</b>
<b>Total dépenses</b>	<b>2'994'500</b>	<b>2'372'708.64</b>	<b>2'470'000</b>	<b>2'065'284.74</b>	<b>2'167'000</b>
Différences recettes, dépenses	-67'000	-6'755.49	-144'000	-1'183.29	-113'500

<b>Bilan au 31.12.2017</b>	
<b>Actifs</b>	
Compte chèque postale	20'187.46
Compte d'épargne garantie loyer UBS	19'824.90
Compte d'épargne garantie loyer Banque Valiant	134.25
Compte TVA	43.70
Débiteurs	929'711.14
Actifs transitoires	857'613.41
Mobilier	1.00
<b>Total Actifs</b>	<b>1'827'515.86</b>
<b>Passifs</b>	
Compte courant bancaire BEKB	170'603.63
Créditeurs	221'405.97
Créditeurs NRP	685'432.75
Passifs transitoires	2'700.00
Provisions	130'000.00
Provisions Expérience non-fumeur	90'000.00
Capital	528'556.80
Perte	<b>1'183.29</b>
<b>Total Passifs</b>	<b>1'827'515.86</b>